



# Conseil de sécurité

Distr. générale  
1<sup>er</sup> mai 2024  
Français  
Original : anglais

## La situation à Abyei

### Rapport du Secrétaire général

#### I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 5 de la résolution [2708 \(2023\)](#) du Conseil de sécurité, dans lequel le Conseil a demandé à être informé des progrès accomplis dans l'exécution du mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Il porte sur la période qui s'est écoulée depuis la publication du précédent rapport du Secrétaire général sur le sujet ([S/2023/777](#)), du 4 octobre 2023 au 15 avril 2024. Il fait le point, entre autres, sur l'évolution politique et les faits marquants survenus en ce qui concerne la sécurité, la situation des femmes et des jeunes, la paix et la sécurité, les droits humains et la situation humanitaire ainsi que sur le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Il fait également le point sur les incidences du conflit en cours au Soudan sur Abyei et sur les opérations de la FISNUA.

#### II. Abyei

##### Évolution de la situation politique

2. Le processus politique d'Abyei a continué d'être touché par le conflit en cours au Soudan, si bien qu'aucun progrès n'a été réalisé au cours de la période visée par le présent rapport. L'Organisation des Nations Unies a continué de dialoguer avec les Gouvernements soudanais et sud-soudanais pour leur indiquer qu'elle était prête à soutenir un réengagement sur le statut définitif d'Abyei et les questions frontalières dès que les conditions le permettraient. À cet égard, le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix et l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique se sont rendus conjointement au Soudan du Sud et à Abyei du 18 au 23 février 2024.

3. Les 10 et 11 janvier, le Président du Soudan du Sud, Salva Kiir Mayardit, a rencontré à Djouba l'Administrateur en chef d'Abyei nommé par Djouba et les gouverneurs des États du Soudan du Sud, notamment ceux des États de Ouarrap, du Bahr el-Ghazal septentrional et de l'Unité, afin de discuter des tensions intercommunautaires accrues entre les Ngok Dinka, les Dinka Twic et d'autres communautés d'Abyei et de l'État de Ouarrap. À la suite de cette réunion, le 16 janvier, le Président a publié un décret présidentiel dans lequel il a exigé,



notamment, la cessation des hostilités, la poursuite de l'engagement en faveur de la paix et l'obligation de rendre des comptes pour quiconque inciterait à la violence.

4. Au terme de la période considérée, quelque 1 400 membres des Forces sud-soudanaises de défense du peuple et 300 membres de la Police nationale sud-soudanaise étaient stationnés dans la partie méridionale d'Abyei, témoignant des déploiements de troupes supplémentaires qui avaient eu lieu à la fin de mars et au début d'avril 2024. Leur présence constitue une violation de l'Accord entre le Gouvernement de la République du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei de 2011, ainsi que de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité.

5. La FISNUA est restée en contact avec le Gouvernement soudanais. Elle a également continué de suivre de près le conflit au Soudan en raison de ses conséquences pour Abyei et pour les opérations de la mission. Au cours de la période considérée, les responsables de la FISNUA ont par ailleurs effectué quatre visites à Djouba pour y rencontrer des hauts représentants du Gouvernement sud-soudanais ainsi que des membres de l'Assemblée législative nationale provisoire représentant Abyei et des représentants des Ngok Dinka et Dinka Twic. Le 21 février, le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix et l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, conjointement avec le Chef par intérim de la mission et commandant de la force de la FISNUA et le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), ont rencontré le Président du Soudan du Sud pour discuter, entre autres, de questions essentielles concernant Abyei, notamment les tensions intercommunautaires en cours dans le sud d'Abyei et les difficultés rencontrées dans l'exécution du mandat de la mission et du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.

#### **Dynamique du conflit et conditions de sécurité**

6. L'état de la sécurité dans la zone d'Abyei est demeuré tendu, se démarquant par une augmentation du nombre de victimes liées aux affrontements intercommunautaires qui se sont produits dans le sud et le centre d'Abyei. Les principales menaces pour la sécurité avaient trait aux affrontements intercommunautaires, aux vols d'animaux et aux enlèvements. Cette dynamique est exacerbée par la prolifération d'armes. Les relations entre les communautés ngok dinka et dinka twic sont restées préoccupantes, tandis que de nouveaux affrontements entre les communautés ngok dinka et nuer en Abyei ont éclaté au cours de la période considérée. Le conflit en cours au Soudan s'est également répercuté sur les conditions de sécurité, notamment du fait de l'afflux constant de personnes déplacées du Soudan vers Abyei, créant des tensions pour l'accès aux ressources.

7. Il s'est produit quelque 175 attaques armées, dont 73 ont fait quelque 257 morts et 207 blessés, notamment 13 affrontements intercommunautaires entre Ngok Dinka et Dinka Twic, 7 entre Ngok Dinka et Nuer, et 1 entre Ngok Dinka et Misseriya. Au moins quatre affrontements intercommunautaires se sont révélés des attaques coordonnées au cours desquelles des combats ont eu lieu simultanément dans différents emplacements du secteur sud, à savoir Majbong, Abatok, Kadhian et Korioch, respectivement les 19 novembre, 3 décembre, 27 janvier et 4 février, comme on l'indique plus loin dans le présent rapport.

8. Les combats intercommunautaires entre Misseriya et Ngok Dinka ont diminué, un seul affrontement ayant été enregistré au cours de la période considérée, faisant deux blessés, le 22 février. La signature, le 17 décembre 2023 à Noong, dans le secteur centre, d'un accord visant à garantir une transhumance pacifique, avec l'appui de la

FISNUA, Concordis International, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), ainsi que des patrouilles continues dans les zones préoccupantes et des actions de sensibilisation menées par les autorités locales, les chefs coutumiers et la FISNUA, ont contribué à faire baisser les niveaux de violence entre ces deux communautés.

9. Les affrontements entre Ngok Dinka et Dinka Twic ont augmenté. Au total, 13 affrontements intercommunautaires ont été enregistrés, faisant 139 morts et 51 blessés. L'épisode le plus important s'est produit le 13 novembre, lorsqu'un groupe de Ngok Dinka a attaqué une zone près de Kilo 27, au sud de la jonction d'Athony, soupçonnée d'être une zone de regroupement pour les Dinka Twic armés. Au cours de l'attaque, les Ngok Dinka ont également affronté les Forces sud-soudanaises de défense du peuple à Kilo 27. À cette occasion, quelque 72 personnes ont perdu la vie, dont plusieurs femmes et enfants, ainsi que 20 soldats des Forces sud-soudanaises de défense du peuple. La FISNUA n'a pas été en mesure de déployer des soldats de la paix dans la région en raison des restrictions à la liberté de circulation imposées par les Forces sud-soudanaises de défense du peuple temporairement stationnées à la jonction d'Athony après les combats. Le 19 novembre, des Dinka Twic armés ont lancé une attaque en représailles contre les villages d'Angath, de Wunpeth, de Magar et de Korioch dans le sud d'Abyei, tuant 31 personnes, dont six enfants et un ancien ministre de l'infrastructure de l'administration d'Abyei mise en place par Djouba. Le 12 mars, un groupe armé de Ngok Dinka a attaqué les Forces sud-soudanaises de défense du peuple à Athony, faisant deux blessés parmi les soldats.

10. Au cours de la période considérée, des tensions ont éclaté entre les membres des communautés ngok dinka et nuer, entraînant une série d'attaques et de représailles. Le 27 janvier, les deux communautés se sont affrontées dans les villages de Nyinkuac, Kadhian et Majbong, faisant au moins 38 morts et 61 blessés. La FISNUA a déployé une force de réaction rapide pour stabiliser la situation, fourni une assistance médicale aux blessés puis augmenté le nombre de patrouilles, à titre dissuasif. Le 4 février, les communautés se sont de nouveau affrontées à Abatok, Banton et Malwal Aleu, faisant 27 morts et 11 blessés. La FISNUA a déployé une autre force de réaction rapide dans la région et maintenu d'importantes patrouilles terrestres et aériennes. En raison des affrontements, entre le 27 janvier et le 22 février, la base de la FISNUA à Dokura/Rumajak a accueilli 2 031 personnes déplacées. En outre, entre le 27 janvier et le 29 février, plus de 2 300 personnes déplacées ont cherché à se mettre temporairement à l'abri dans les bases de la FISNUA situées dans le secteur sud, la plupart d'entre elles quittant les lieux durant la journée et y retournant la nuit.

11. La sécurité des soldats de la paix est restée préoccupante au cours de la période considérée, les patrouilles et les escortes de la FISNUA ayant été attaquées à cinq reprises par des hommes armés appartenant aux communautés dinka twic et ngok dinka. Le 27 janvier, le même jour où ont eu lieu les affrontements ci-dessus entre Ngok Dinka et Nuer dans le sud d'Abyei, un soldat de la paix ghanéen a été tué lorsque des hommes armés ont ouvert le feu sur la base de la FISNUA à Agok, prenant pour cibles des Nuer déplacés qui cherchaient à se mettre à l'abri dans la base. Les Casques bleus ont riposté et repoussé l'attaque.

12. Le 28 janvier, un soldat de la paix pakistanais a été tué et quatre autres ont été blessés lors d'une attaque visant une force de réaction rapide de la FISNUA qui escortait des Nuer ayant besoin d'une prise en charge médicale vers l'hôpital de Médecins sans frontières de la ville d'Abyei. Les investigations diligentées par les commissions d'enquête sur les décès des deux soldats de la paix survenus en janvier 2024 suivent leur cours.

13. Au cours de la période considérée, la FISNUA a enregistré 14 enlèvements, qui ont fait en tout 44 victimes, soit 20 hommes, 21 femmes et 3 enfants. Dans trois cas, il y a eu une demande de rançon. Les enquêtes diligentées par la FISNUA sur ces affaires sont en cours.

14. Entre octobre 2023 et janvier 2024, une série de manifestations ont eu lieu devant le siège de la FISNUA, dans la ville d'Abyei, organisées par des organisations de la société civile d'Abyei. Les manifestations, qui se sont déroulées les 4 octobre, 24 novembre, 10 et 18 décembre et 15 janvier, ont bloqué la porte principale de la FISNUA et empêché momentanément le personnel de la Force de pénétrer dans l'enceinte ou d'en sortir par la route. Les manifestants ont exprimé leur mécontentement face à l'absence de progrès politique sur le statut définitif d'Abyei, à la présence continue de Dinka Twic armés et des Forces sud-soudanaises de défense du peuple à l'intérieur d'Abyei, et à ce qu'ils considéraient comme l'incapacité de la FISNUA d'offrir une protection suffisante aux civils dans le cadre d'affrontements intercommunautaires.

15. À la fin de la période considérée, la FISNUA avait enregistré la présence de quelque 1 700 membres des Forces sud-soudanaises de défense du peuple et de la Police nationale sud-soudanaise, stationnés à Agok et Kilo 27, dans le sud d'Abyei. Le 23 février, la FISNUA a observé des patrouilles des Forces sud-soudanaises de défense du peuple et de la Police nationale sud-soudanaise à Kori och et Kuljor, près d'Athony, dans le secteur sud. La patrouille de la FISNUA les a informés que leur présence violait le statut démilitarisé et exempt d'armes de l'Abyei. Une trentaine d'agents de la police du pétrole de Diffra étaient présents dans le nord d'Abyei jusqu'à la fin du mois d'octobre, date à laquelle ils ont quitté la zone d'Abyei. La FISNUA a continué de demander le retrait des forces armées d'Abyei, notamment dans une note verbale adressée au Gouvernement sud-soudanais le 21 novembre. Au 15 avril, les Forces sud-soudanaises de défense du peuple exerçaient le contrôle sur trois écoles et sur le centre de détention du comité de protection de la population locale dans la région d'Agok. La FISNUA a continué de porter la question à l'attention du Gouvernement sud-soudanais, réclamant leur retrait immédiat.

16. Le 7 avril, un échange de tirs a eu lieu entre des soldats des Forces sud-soudanaises de défense du peuple et des gardes du Commissaire du comté de Rumamier près de la piste d'atterrissage d'Agok, à la suite d'un désaccord portant sur le périmètre de sécurité utilisé par la garde rapprochée du Commissaire. Trois personnes ont été tuées, dont une femme membre du comité de protection de la population locale et un soldat des Forces sud-soudanaises de défense du peuple. Le Commissaire lui-même a été blessé ainsi que cinq autres personnes.

17. La FISNUA a appréhendé neuf personnes pour détention illégale d'armes à feu et les a remises au comité de protection de la population locale dans le nord d'Abyei. Elle a également intercepté sept personnes apportant des armes ou des munitions au marché d'Amiet. Le Service de la lutte antimines a détruit 24 armes et 1 154 munitions saisies auprès de membres de communautés.

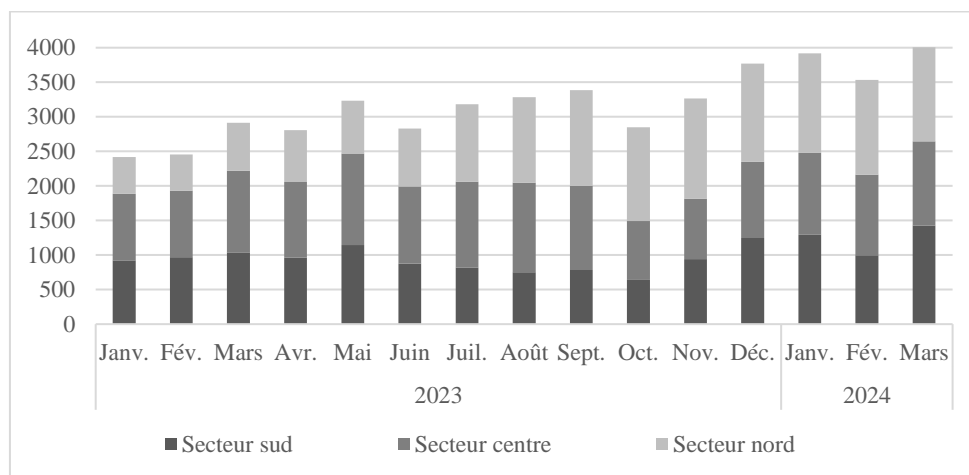
18. Depuis qu'elle a activé le système d'alerte précoce à l'échelle de la mission en octobre 2022, la FISNUA a renforcé le mécanisme grâce à une mise en réseau avec les comités de protection de la population locale, les jeunes, les femmes et d'autres parties prenantes afin d'améliorer la collecte d'informations et la riposte rapide. La FISNUA a mis en place un nouveau canal de communication pour le système d'alerte rapide en formant et en équipant les autorités locales de radios portatives à canal unique.

19. Au cours de la période considérée, 23 639 patrouilles terrestres et 47 patrouilles aériennes ont été effectuées dans la région d'Abyei, y compris conjointement avec

des contingents du secteur centre et du secteur nord afin d'intensifier les patrouilles dans les zones du secteur sud où les tensions intercommunautaires sont les plus vives (voir également la figure ci-après).

## Patrouilles terrestres dans la région d'Abyei, par secteur

Janvier 2023-mars 2024



Source : FISNUA et Cellule d'analyse conjointe de la mission.

## Reconfiguration de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei

20. Le conflit au Soudan a retardé l'achèvement du processus de reconfiguration, notamment en ce qui concerne le déploiement de matériel appartenant aux contingents. Les unités dont le matériel n'est pas encore entièrement déployé, à savoir le bataillon d'infanterie indien, le bataillon d'infanterie ghanéen et la compagnie de défense de la base nigériane, ont pu utiliser du matériel appartenant à l'ONU, de sorte que leur capacité opérationnelle n'a été que marginalement touchée. Les déploiements de matériel appartenant aux contingents ayant été détournés de leur itinéraire initial via Port-Soudan, la FISNUA travaille en étroite collaboration avec le Gouvernement sud-soudanais pour assurer le bon déroulement des mouvements du matériel restant.

21. La compagnie de défense de la base nigériane a achevé le déploiement de son personnel et le mouvement de matériel appartenant aux contingents vers Abyei a commencé. Le mouvement du reste du matériel appartenant aux contingents destiné au bataillon d'infanterie ghanéen a été partiellement achevé, 5 % se trouvant encore en suspens. Le reste du matériel du bataillon d'infanterie indien est également en attente, 39 % étant actuellement déployés. Après le déploiement antérieur d'un détachement précurseur de 20 membres de la force de réaction rapide chinoise, l'arrivée des 130 soldats restants est subordonnée à la livraison à Abyei du matériel qui leur revient.

## Atteintes à la liberté de circulation

22. Les Forces sud-soudanaises de défense du peuple ont continué de restreindre la liberté de circulation du personnel et des contingents de la FISNUA au sud de la zone de la jonction d'Athony à Kilo 27, en violation de l'Accord sur le statut des forces et du mandat de la FISNUA. Le 24 janvier, les Forces sud-soudanaises de défense du peuple ont interrompu les travaux d'entretien routier de la FISNUA entre la jonction d'Athony et Majbong dans le secteur sud, et le 7 avril, des membres des Forces sud-

soudanaises de défense du peuple ont momentanément bloqué le passage d'une patrouille de vérification de la FISNUA à Agok, après un échange de tirs. Celle-ci a continué d'appeler le Gouvernement sud-soudanais à retirer de la zone d'Abyei le personnel des Forces sud-soudanaises de défense du peuple, y compris dans une note verbale du 21 novembre 2023, et à garantir sa liberté de circulation.

### **Dialogue intercommunautaire**

23. Face à l'aggravation des tensions intercommunautaires dans le sud et le centre d'Abyei, la FISNUA a poursuivi son dialogue auprès des autorités locales, des chefs coutumiers et de la société civile, y compris les représentants des femmes et des jeunes, pour les exhorter à faire preuve de retenue et à désamorcer la situation. Dans le même temps, elle a maintenu son appui aux efforts de réconciliation entre les Ngok Dinka et les Misseriya en réunissant les deux communautés à Noong, en décembre 2023, pour un dialogue entre dirigeants, femmes, jeunes et représentants misseriya et ngok dinka du comité mixte pour la paix entre les communautés en Abyei. À l'issue de la conférence, un accord conjoint a été signé concernant le partage des ressources, la libre circulation des personnes, l'accès aux hôpitaux du sud d'Abyei pour les habitants du nord d'Abyei touchés par les perturbations des soins de santé causées par le conflit au Soudan, et les mécanismes de surveillance et de règlement des différends pendant la transhumance. Les parties ne sont pas parvenues à un consensus sur un mécanisme devant amener les auteurs de violations de l'accord à rendre des comptes. La FISNUA a facilité la tenue de réunions du comité mixte pour la paix entre les communautés et du comité mixte de protection du marché d'Amiet, pour appuyer la coexistence pacifique.

24. Entre le 22 et le 26 janvier, la FISNUA a participé à une conférence organisée par l'organisation d'inspiration religieuse Church Mission Society-Africa dans le but de favoriser la réconciliation entre Ngok Dinka et Dinka Twic. La FISNUA a organisé une séance sur la mésinformation, la désinformation et les discours de haine dans le contexte des tensions intercommunautaires.

25. Dans le cadre des efforts déployés par la FISNUA pour associer les représentants des communautés aux initiatives de réconciliation intercommunautaire, des réunions se sont tenues avec des parlementaires ngok dinka lors d'une visite faite par des hauts responsables de la Force à Djouba, du 6 au 12 février. À la suite de ces réunions, la FISNUA a facilité le transport des parlementaires ngok dinka qui se sont rendus à Abyei entre le 22 et le 27 février pour poursuivre les efforts de paix déjà engagés avec leurs homologues nuer à Djouba. Durant leur séjour à Abyei, les parlementaires ont exhorté les autorités locales, les chefs coutumiers et les groupes de jeunes armés à rechercher des solutions durables aux tensions intercommunautaires dans le sud d'Abyei et à soutenir la FISNUA dans ses initiatives de paix et de protection.

26. La FISNUA a continué de prêter un appui au comité mixte pour la paix entre les communautés. Grâce aux efforts de sensibilisation qu'elle a déployés, deux femmes sont devenues membres du comité mixte pour la paix entre les communautés, ainsi que deux représentants des jeunes (dont une femme), ce qui a permis d'améliorer les efforts de règlement des conflits grâce à une meilleure inclusion et à une plus grande diversité de points de vue. La FISNUA a facilité la tenue de 25 réunions ordinaires ou spéciales du comité mixte pour la paix entre les communautés. Celui-ci, avec le soutien de la FISNUA, a joué un rôle essentiel s'agissant de résoudre les problèmes liés aux vols de bétail, aux enlèvements en guise de représailles, aux atteintes à la sécurité sur le marché d'Amiet, aux violences sexuelles et fondées sur le genre et aux meurtres, grâce à des mesures de riposte rapides et décisives.

27. La FISNUA a continué d'apporter son soutien aux communautés d'Abyei dans le cadre de projets de coopération civilo-militaire à effet rapide visant à renforcer ses

relations avec les communautés et d'aider celles-ci à satisfaire leurs besoins fondamentaux. Sept projets à effet rapide étaient en cours de mise en œuvre, dont un projet qui a été achevé et cédé. Parmi les projets figurent l'édification d'un centre au titre d'un Programme élargi de vaccination à l'hôpital d'Ameth-Bek, dans la ville d'Abyei, la construction d'une route reliant l'artère principale au centre pour femmes et jeunes de la ville d'Abyei, l'installation de deux séries de latrines dans une école primaire du village de Moulmoul et la construction d'une cuisine au centre de détention d'Amiet. La mise en œuvre des projets dans la partie nord d'Abyei a continué de poser des problèmes en raison de la présence réduite des partenaires de réalisation imputable au conflit faisant rage au Soudan.

### **État de droit**

28. Le 8 novembre, la stratégie d'appui à l'état de droit de la FISNUA et le plan d'action qui lui est associé ont été adoptés au terme de vastes consultations avec les principales parties prenantes, notamment les autorités locales, les chefs coutumiers et la société civile, y compris les représentants des femmes et des jeunes, et avec les équipes de pays des Nations Unies au Soudan et au Soudan du Sud. La stratégie concerne les mesures de lutte contre les infractions graves et les détentions correspondantes par la FISNUA ainsi que la remise des personnes suspectes aux autorités compétentes. Elle énonce également les conditions en matière d'appui au règlement des conflits sur le terrain. La FISNUA collabore étroitement avec les bureaux des Coordonnatrices résidentes des Nations Unies au Soudan et au Soudan du Sud à la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action.

29. Par ailleurs, le 1<sup>er</sup> décembre, la FISNUA a approuvé les instructions permanentes de la mission sur le traitement des détentions. Ces instructions tiennent compte du contexte spécifique dans lequel la FISNUA opère tout en adhérant au droit international humanitaire, au droit international des droits de l'homme et au droit international des réfugiés ainsi qu'aux normes et règles internationales applicables en la matière.

30. Les Gouvernements soudanais et sud-soudanais n'ont pas progressé dans la mise en place du Service de police d'Abyei, prévu dans l'Accord de 2011 concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei. Par note verbale datée du 23 février 2024, le Gouvernement soudanais a consenti au déploiement de 10 nouveaux policiers hors unités constituées de la FISNUA, ce qui porte à 60 – contre les 50 précédemment convenus – le nombre total de policiers. Ce chiffre reste toutefois au-dessous du seuil de 148 policiers hors unités constituées et trois unités de police constituées autorisé par le Conseil de sécurité.

31. Dans l'intervalle, la FISNUA a continué de promouvoir et d'appuyer les efforts visant à renforcer l'état de droit depuis 53 postes de comités de protection de la population locale et de comités mixtes de protection en Abyei. Le comité mixte de protection du marché d'Amiet compte 52 membres, dont quatre femmes. Au total, 1 223 membres de comités de protection de la population locale, dont 181 femmes, ont fait l'objet d'un examen approfondi et d'un profilage, en partenariat étroit avec les autorités traditionnelles et locales.

32. Huit séances de formation ont été organisées à l'intention des comités de protection de la population locale et du comité mixte de protection dans les domaines des droits humains fondamentaux, de la police de proximité et de la gestion du trafic ; 244 membres des comités, dont 69 femmes, en ont profité. La police des Nations Unies a également dispensé une formation dans le domaine de la gestion du dispositif de sécurité dans les prisons à 40 membres de la protection communautaire, dont 21 femmes, dans la ville d'Abyei.

33. La FISNUA a fourni du matériel, notamment des lanternes portables rechargeables, des vestes réfléchissantes, des t-shirts, des casquettes, des chaises, des tables, des fournitures sanitaires et des articles de papeterie, afin de renforcer les capacités opérationnelles des comités de protection de la population locale. La police des Nations Unies a effectué 1 578 patrouilles interactives communautaires, soit 1 251 patrouilles conjointes auxquelles ont également participé des observateurs militaires de la FISNUA et des observateurs nationaux soudanais et sud-soudanais, 294 patrouilles indépendantes d'observation de la sécurité et 33 patrouilles de reconnaissance aérienne.

34. Les spécialistes des questions pénitentiaires de la FISNUA ont visité à 315 reprises deux lieux de détention d'Abyei afin d'encadrer les comités de protection de la population locale et le comité mixte de protection sur l'administration des détentions.

35. La stagnation du processus politique a continué d'entraver la création d'un système de justice pénale cohérent. En outre, l'afflux de personnes déplacées dans la ville d'Abyei, y compris celles qui transitent par Abyei pour se rendre vers d'autres destinations, a contribué à accroître les besoins en matière de capacités destinées au maintien de l'ordre. Le 15 décembre, la FISNUA a organisé dans la ville d'Abyei un atelier d'une journée avec les parties prenantes de la justice traditionnelle sur le droit coutumier afin d'évaluer et de renforcer le recours aux mécanismes de justice traditionnelle. Du 3 au 6 mars, une délégation composée de chefs coutumiers, de juges de tribunaux coutumiers, de femmes et de jeunes dirigeants a effectué une visite d'étude de trois jours à Djouba pour y rencontrer des hauts fonctionnaires du Gouvernement sud-soudanais et des représentants l'État de l'Équatoria-Central dans le cadre d'une série d'activités visant à détecter et à résoudre les problèmes liés à l'état de droit en Abyei. La police des Nations Unies a également mené 55 campagnes de sensibilisation auprès des comités de protection de la population locale, des comités mixtes de protection et des populations locales afin de promouvoir la cohésion sociale.

36. La FISNUA a mené 55 programmes de sensibilisation à la prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre destinés à 941 personnes, soit 189 femmes, 185 hommes, 278 filles et 289 garçons. Des campagnes de ce type ont également été organisées dans trois écoles ; 153 élèves, dont 71 filles, y ont participé. Le service d'accueil pour les femmes de la FISNUA a continué à servir de mécanisme d'orientation pour les personnes survivantes d'actes de violence sexuelle et fondée sur le genre, en particulier les femmes et les filles, qui y sont les plus exposées. Au cours de la période considérée, 22 cas de violence sexuelle et fondée sur le genre ont été enregistrés, dont deux tentatives de viol, trois viols, un viol sur personne mineure et une tentative de viol sur personne mineure. Le reste concernait 13 cas de violence domestique et 2 cas de harcèlement sexuel, qui ont été jugés soit par les tribunaux pénaux informels dans le sud d'Abyei, soit par les tribunaux coutumiers dans le nord d'Abyei. L'affaire de viol sur personne mineure est encore en cours d'instruction. Sur les 13 cas de violence domestique, cinq ont été réglés à l'amiable par les familles, et trois ont donné lieu à des condamnations et à des peines d'amende pour les coupables ; les victimes ont retiré leur plainte dans trois cas ; dans un cas, l'accusé a reçu un blâme et a été relaxé par le tribunal, et dans un cas, le coupable a échappé à la garde à vue. En ce qui concerne les deux cas de harcèlement sexuel, une personne a été condamnée dans le premier cas à trois mois de prison et à une peine d'amende, tandis que dans le second, l'enquête suit son cours.



### Situation en matière de droits humains

37. La situation en matière de droits humains est restée précaire en raison des tensions intercommunautaires entre les Ngok Dinka, les Dinka Twic et les Nuer. Outre les affrontements susmentionnés, qui se sont produits en janvier et février dans les secteurs centre et sud, d'autres épisodes, notamment des embuscades, des vols à main armée et des enlèvements, en particulier de femmes et d'enfants, ont continué d'être attestés.

38. La FISNUA s'est engagée dans une série d'activités liées aux droits humains, y compris les initiatives de plaidoyer et de promotion des droits humains, les relations avec les parties prenantes et la surveillance des violations des droits humains et des atteintes à ces droits. En collaboration avec le Ministère du genre, de l'enfance et de la protection sociale de l'administration d'Abyei mise en place par Djouba et le Comité mixte de contrôle d'Abyei, la FISNUA a célébré la Journée des droits de l'homme et la Journée internationale des personnes handicapées à Diffra, dans le cadre d'actes auxquels ont participé tous les secteurs de la population, notamment l'Administrateur en chef nommé par Khartoum, l'administration mise en place par Djouba, des chefs coutumiers, des organisations de femmes et de jeunes, et des associations de personnes handicapées.

39. Entre le 7 janvier et le 2 avril, la police des Nations Unies a enquêté sur quatre enlèvements et trois cas de détention d'armes et de munitions. Parmi les personnes faisant l'objet d'une enquête pour détention d'armes et de munitions figuraient huit Soudanais, dont quatre membres présumés des Forces d'appui rapide.

40. Dans les lieux de détention gérés par les comités de protection de la population locale, 140 des 512 personnes qui s'y trouvaient étaient détenues pour des délits mineurs. Une mère et son nourrisson s'y trouvaient détenus. L'intervention de la FISNUA a permis de libérer 28 hommes, 6 mineurs et 2 femmes, et de transférer les détenus ayant besoin de soins vers un centre médical. Au total, 17 campagnes de sensibilisation pour les détenus et 15 campagnes de gestion des détentions destinées aux comités de protection de la population locale et des comités mixtes de protection ont été menées pour promouvoir les droits humains des personnes détenues. Un projet agricole a été lancé pour faciliter l'alimentation des personnes détenues.

### Situation humanitaire

41. Les communautés d'Abyei ont continué de faire face à des difficultés liées à la pénurie de produits de base essentiels tels que les denrées alimentaires et l'eau, et au manque d'installations médicales et d'écoles. Le conflit en cours au Soudan a également continué de se répercuter sur la situation humanitaire en Abyei. Au 31 mars 2024, on avait enregistré en Abyei 17 964 personnes déplacées en provenance du Soudan, beaucoup d'entre elles poursuivant leur voyage vers d'autres destinations. L'OIM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont enregistré en tout 16 739 personnes au marché d'Amiet, tandis que 1 225 personnes sont arrivées par avion, via la piste d'atterrissage d'Agok. Abyei a accueilli 772 réfugiés et demandeurs d'asile, en majorité originaires de la région soudanaise du Darfour. Le HCR a pris en charge 484 personnes et les a aidées à s'installer dans le camp de réfugiés de Wedweil, dans l'État du Bahr el-Ghazal Septentrional, au Soudan du Sud, mais les réinstallations ultérieures ont dû être temporairement suspendues en raison de l'insécurité. Le HCR et ses partenaires procèdent actuellement à une évaluation des conditions de sécurité afin de déterminer les futurs plans de réinstallation. Les personnes rapatriées ont reçu une ration alimentaire de trois mois censée faciliter leur réintégration dans la société et sont actuellement inscrites pour bénéficier d'une aide alimentaire pour la période de soudure, dans le cadre d'un programme de six mois démarrant en mars 2024. Le Programme alimentaire mondial

(PAM) et ses partenaires examinent les besoins et les moyens de combler les lacunes qui entravent l'accès des réfugiés et des demandeurs d'asile aux denrées alimentaires. Au total, 3 500 ménages de rapatriés ont reçu une aide en espèces polyvalente devant leur permettre de construire des abris et d'acheter des produits non alimentaires de première nécessité à Abyei.

42. À la suite d'affrontements intercommunautaires survenus entre le 27 janvier et le 4 février, plus de 2 000 personnes déplacées, principalement des femmes et des enfants, en majorité des Nuer provenant du site de personnes déplacées situé à proximité, ont trouvé refuge à la base de la FISNUA, à Dokura/Rumajak. Le 6 février, les partenaires humanitaires des Nations Unies ont distribué des vivres et des produits non alimentaires aux personnes déplacées, tandis que la FISNUA a assuré la sécurité des opérations. Le 21 février, le Gouvernement sud-soudanais a facilité la réinstallation de 893 de ces 2 000 personnes déplacées, qui avaient exprimé leur intention de retourner dans l'État de l'Unité, au Soudan du Sud.

43. L'escalade de la violence intercommunautaire a mis à mal les opérations humanitaires. Les voies d'accès essentielles ont été perturbées par une situation instable en matière de sécurité, marquée par la présence de groupes armés et d'éléments criminels. Cette situation a empêché l'acheminement sûr et rapide de l'aide aux personnes qui en avaient besoin et a entravé le repositionnement des fournitures par les partenaires humanitaires durant la saison sèche. Quatre membres du personnel humanitaire qui n'étaient pas en service ont été tués lors des affrontements qui ont eu lieu entre le 27 janvier et le 4 février tandis que des installations sanitaires et un entrepôt humanitaire ont été pillés et vandalisés. On estime à 20 000 le nombre de personnes déplacées en Abyei du fait des violences survenues au cours de cette période.

44. La région d'Abyei a connu deux années consécutives de récoltes infructueuses : lors des inondations de 2022, et lors des précipitations irrégulières et des infestations de chenilles légionnaires, en 2023. Entre mars et avril 2024, quelque 67 000 personnes ont reçu une aide alimentaire pour le semestre suivant, ce qui leur permettra de subsister durant la période de soudure, de mai à août. Des produits nutritionnels seront distribués à tous les enfants de moins de 5 ans et aux femmes enceintes et allaitantes. Pour 2024, les partenaires responsables de la sécurité alimentaire visent à offrir aux communautés d'accueil et aux personnes déplacées par le conflit une aide se traduisant par une distribution générale d'aliments, la fourniture de compléments nutritionnels et l'exécution d'un programme d'alimentation scolaire destiné à quelque 15 000 enfants dans 18 écoles. Les infections des voies respiratoires et le paludisme ont constitué les principales causes de morbidité au cours de la période considérée. En raison du conflit qui fait rage au Soudan et de ses répercussions sur l'offre de soins de santé dans le nord d'Abyei, les patients en état critique ont été transférés vers un établissement médical de la ville d'Abyei.

45. La FISNUA a fourni au moins 9 373 860 litres d'eau potable aux habitants d'Abyei et de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée. Elle a également mené des activités de coopération civilo-militaire dans les domaines de l'éducation et de la santé, notamment la mise en place d'installations d'enseignement primaire destinées à quelque 900 élèves. L'hôpital de niveau 2 de la FISNUA a pris en charge quelque 7 668 patients ; par ailleurs, un programme vétérinaire de proximité, appuyé par la FISNUA en collaboration avec la FAO, a permis de vacciner 3 726 têtes de bétail.

### **Les femmes et la paix et la sécurité**

46. La FISNUA a continué de promouvoir la participation des femmes aux structures de sécurité et de gestion des conflits en Abyei dans le cadre de ses échanges avec les autorités locales et les chefs coutumiers ainsi qu'avec les groupes de femmes

et les organisations de la société civile. Ainsi, 22 femmes sur un total de 118 participants ont assisté à la conférence pré-migratoire organisée à Noong en décembre 2023. Quatre autres femmes sont désormais membres du comité mixte pour la paix entre les communautés, qui en compte 30. Les comités de protection de la population locale comptent 1 223 membres, dont 181 femmes.

47. La FISNUA a organisé, entre octobre 2023 et mars 2024, deux réunions, auxquelles ont participé 120 femmes d'Abyei, et a facilité la tenue d'une réunion mensuelle du comité mixte des femmes pour la paix. Elle a effectué 2 916 patrouilles tenant compte des questions de genre, desservant 4 443 hommes, 6 171 femmes et 11 472 enfants.

48. La FISNUA avait prévu d'organiser pour octobre, auprès de diverses communautés, une série d'activités destinées à commémorer l'adoption de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité ; leur déroulement a été perturbé par les tensions consécutives aux affrontements intercommunautaires de la fin de septembre 2023. Elle a néanmoins organisé deux tournois de volley-ball féminin en octobre et novembre dans le sud et le nord d'Abyei. Lors de ces deux manifestations, les chefs coutumiers ont réaffirmé l'importance du sport féminin s'agissant de promouvoir la paix et la réconciliation entre communautés. En collaboration avec le syndicat des femmes et d'autres entités locales, la FISNUA a également appuyé la formation d'équipes féminines de football et de volley-ball au sein des populations locales. En outre, elle a mené, du 17 au 20 novembre, des activités de divulgation médicale, notamment de dépistage du cancer du sein et d'information sur cette maladie et sur l'hygiène menstruelle, auprès de 1 656 personnes, dont 565 femmes et 746 enfants. Dans le secteur centre, le 13 novembre, des séances de sensibilisation à la santé menstruelle ont été organisées à l'intention de 300 écolières.

49. Le 18 novembre, la FISNUA a assisté aux élections internes de l'Union des femmes d'Abyei, qui ont abouti à la mise en place d'une nouvelle équipe de direction.

50. La FISNUA a continué de renforcer le travail intégré sur les questions de genre dans toutes ses composantes. Le système de responsables de la coordination des questions de genre a été mis en place dans l'ensemble des unités du quartier général de la Force, de ses sites et de ses bases d'opérations afin de garantir la prise en compte des questions de genre dans leurs activités quotidiennes. En outre, un mécanisme de communication de l'information hebdomadaire a été mis en place pour aider les responsables de la coordination des questions de genre à faire rapport sur les activités liées aux questions de genre menées au sein de leurs bataillons. Six réunions de coordination avec les responsables de la coordination des bases opérationnelles de compagnie et des bases d'opérations ont été organisées.

### **Les jeunes et la paix et la sécurité**

51. La FISNUA a coordonné et appuyé trois initiatives visant à prévenir l'implication des jeunes dans des conflits et des groupes armés. Le 15 décembre, elle a animé un atelier visant à renforcer le système de justice traditionnel des Ngok Dinka. Cinq représentants des jeunes, dont une femme, ont participé à la conférence qui s'est tenue au Centre pour les femmes d'Abyei. Du 17 au 19 décembre, la FISNUA a appuyé la tenue de la convention de l'Union des jeunes d'Abyei, qui a mis en place une nouvelle équipe de direction et jeté les bases de l'étape suivante du travail de l'organisation. Afin de promouvoir la confiance, l'interaction sociale, la coordination et la coopération entre les jeunes, l'Union des jeunes d'Abyei a décidé de créer des antennes régionales dans les quatre comtés d'Abyei.

### **Opérations du Service de la lutte antimines**

52. Aucun mouvement ou déploiement de la FISNUA, du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, des travailleurs humanitaires et des civils n'a été interrompu ou annulé en raison de la présence de mines terrestres ou de restes explosifs de guerre. Le Service de la lutte antimines a déterminé que 1 523 715 mètres carrés de terres et 546 kilomètres de routes dans la zone d'Abyei étaient sans danger pour la FISNUA, les acteurs humanitaires et la population locale. Les zones testées comprennent les bases d'opérations temporaires et les itinéraires de patrouille de la FISNUA, ainsi qu'une zone située à proximité de la ville d'Abyei, déminée pour éviter qu'elle ne serve de point de départ à des attaques armées. Le déminage de la zone de Makir contaminée par des mines terrestres dans le nord-ouest d'Abyei a pris fin le 19 mars, tandis que celui de la zone contaminée de Luki s'est poursuivi. Tous les restes explosifs de guerre et les mines terrestres récupérés lors des activités de déminage ont été détruits.

53. Le Service de la lutte antimines a continué à aider la FISNUA à détruire les armes et les munitions confisquées : une vingtaine d'armes d'assaut et 1 388 munitions ont ainsi été détruites au cours de la période considérée.

54. Le Service de la lutte antimines a continué à dispenser une formation sur les risques liés aux engins explosifs : 89 sessions ont été organisées au bénéfice de 3 437 personnes dans la région d'Abyei, soit 304 hommes, 196 femmes, 1 544 garçons et 1 393 filles. En outre, 296 séances de sensibilisation au risque des engins explosifs ont été organisées à l'échelle locale, destinées à 3 252 personnes, soit 1 233 garçons, 822 filles, 674 hommes et 523 femmes. Environ 90,9 % des participants ont démontré que les formations leur avaient appris à mieux faire la distinction entre un comportement sûr et un comportement dangereux. Les habitants ont également reçu du matériel éducatif adapté à la situation locale visant à les sensibiliser au danger des restes explosifs de guerre ; dans ce contexte, des pièces de théâtre ont été représentées à l'intention de 2 473 enfants, en particulier dans le nord d'Abyei. En tout, 29 sessions de formation à la sécurité ont été dispensées à 840 membres du personnel des Nations Unies et acteurs humanitaires, dont 153 femmes.

55. Le Service de la lutte antimines a continué d'entretenir et de fournir 16 véhicules à l'épreuve des mines aux Casques bleus de la FISNUA dans le cadre d'un accord de cession de droit d'usage, qui a été prolongé jusqu'au 30 avril 2024, en attendant l'arrivée prévue de matériel supplémentaire appartenant aux contingents. Un appui a également été fourni à l'Équipe intégrée pour la mobilité de la Force, sur la base de la conception du Service relative au déploiement d'une équipe de déminage autosuffisante.

### **Programme conjoint des Coordonnatrices résidentes au Soudan et au Soudan du Sud pour Abyei**

56. L'application par les équipes de pays du Programme conjoint des Coordonnatrices résidentes au Soudan et au Soudan du Sud pour Abyei s'est poursuivie, dans le but de contribuer à créer les conditions nécessaires à la paix à Abyei. Tout en continuant à faire face à des difficultés opérationnelles dues à la crise qui sévit au Soudan, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies ont mené des projets directement ou indirectement par l'intermédiaire de partenaires de réalisation locaux.

57. Entre avril 2023 et mars 2024, l'organisation Save the Children, agissant pour le compte du PAM, a fourni des services de dépistage à 3 228 enfants (1 570 garçons et 1 658 filles) et à 2 467 femmes enceintes et allaitantes des communautés misseriya

et ngok dinka, au marché d'Amiet. Le PAM entend faire fond sur cette initiative pour renforcer le soutien qu'il apporte aux populations locales.

58. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), par l'entremise de son partenaire de réalisation, l'African Christian Ecumenical Alliance, a fourni une aide psychosociale et une formation à la gestion des cas de violence fondée sur le genre à 3 158 femmes des comtés de Rumamier et de Mijak, situés à la périphérie d'Abyei. Dans l'espace d'accueil pour les femmes et les filles de la ville d'Abyei, le FNUAP a diffusé des messages essentiels sur la prévention de la violence fondée sur le genre et l'atténuation des risques, offrant des services de santé sexuelle et procréative dans les établissements de santé disponibles. Les activités de sensibilisation ont également eu lieu au centre de soins de santé primaires d'Abyei et au site de personnes déplacées de Nyinkuac ; 1 322 femmes et 413 hommes en ont bénéficié. Entre septembre et novembre 2023, l'OIM a vacciné 650 membres de la communauté, dont 316 femmes à l'hôpital central d'Ameth-Bek, à l'hôpital civil d'Abyei, à la clinique mobile de Nyinkuac et aux centres de soins de santé primaires d'Amiet et de Dokura/Rumajak. Les campagnes de vaccination, qui ont permis d'enrayer la transmission de maladies et de soulager quelque peu des services de santé déjà surchargés, ont principalement visé les enfants de moins de 5 ans et les femmes et les filles en âge de procréer. Consciente du rôle essentiel que jouent les comités de gestion de l'eau dans l'entretien des infrastructures hydrauliques et la réduction des risques de conflit, l'OIM a formé, entre le 18 et le 21 septembre, 34 membres de la communauté, dont 13 femmes, à la gestion de l'eau. En février, le PAM a complété le soutien précédemment apporté par l'OIM au Centre de formation professionnelle d'Abyei en distribuant des lots de démarrage à 120 étudiants ou apprentis des disciplines de la couture, de la restauration, de la maçonnerie et de l'informatique.

59. Dans le nord d'Abyei, la mise en œuvre de projets a continué de se heurter à des difficultés – notamment des problèmes de déploiement du personnel et l'absence de partenaires de réalisation – imputables à la crise sévissant au Soudan. Malgré ces difficultés, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a déployé du personnel à Diffra, tandis que son partenaire de réalisation, Africa Action Help International, disposait de personnel dans le nord d'Abyei pour mettre en œuvre les activités relatives aux programmes conjoints. Entre août et décembre 2023, Global Aid Hand, agissant pour le compte du FNUAP, a dispensé une formation à la gestion des cas de violence fondée sur le genre et aux services d'aide psychosociale et a mené des activités de sensibilisation communautaires sur les questions de santé maternelle et procréative dans l'espace d'accueil pour les femmes et les filles de Diffra ; 700 femmes et filles en ont bénéficié. Le partenaire de réalisation a également dispensé à 10 prestataires de services locaux une formation à la gestion des cas de violence fondée sur le genre. La formation a été assurée par une personne spécialiste certifiée par le FNUAP.

60. La période considérée a également vu la création à Goli d'un comité de gestion par la collectivité composé de 14 hommes et de 6 femmes, avec le soutien du PNUD et de la Commission d'aide humanitaire de l'administration d'Abyei mise en place par Djouba. Le comité de gestion par la collectivité sera le principal organe à l'échelle locale chargé de décider de l'octroi des avantages découlant du projet et jouera un rôle clé dans la mise en œuvre du projet. En janvier 2024, le PNUD et l'OIM ont mené des évaluations conjointes destinées à orienter les activités de subsistance à petite échelle envisagées pour Diffra et Goli.

### III. Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière : progrès réalisés par rapport aux critères définis

61. L'exécution du mandat du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière a continué de pâtir du conflit opposant les Forces armées soudanaises aux Forces d'appui rapide au Soudan. Alors que les autorités soudanaises ont continué d'accorder au Mécanisme conjoint des autorisations de vol au cas par cas pour le réapprovisionnement et les mouvements de personnel, la fermeture de l'espace aérien soudanais à l'aéroport de Kadougli depuis avril 2023 a empêché d'effectuer les opérations de surveillance aérienne. Néanmoins, l'exécution du mandat s'est poursuivie dans le secteur 2, des patrouilles terrestres étant effectuées à partir des bases d'opérations 21 (Tichwin) et 22 (Abou Qoussa/Wunkur). Au cours de la période considérée, les équipes de patrouille intégrées des deux bases d'opérations ont effectué 53 missions de surveillance au sol.

62. La situation en matière de sécurité à Kadougli, où est basé le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, s'est légèrement améliorée depuis la période couverte par le précédent rapport, le nombre d'affrontements entre combattants ayant diminué. Parmi les faits significatifs survenus, citons les attaques menées par le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord-faction Abdelaziz Hérou (MPLS-N-faction Abdelaziz Hérou) contre le camp des Forces armées soudanaises dans le village de Damba, à quelque 24 kilomètres au sud-ouest de Kadougli, le 16 octobre, et, le 28 octobre, contre les postes de contrôle des Forces armées soudanaises à Hagar Almak, à quelque 5 kilomètres au nord-est de Kadougli, attaques que les Forces armées soudanaises ont repoussées. Le 9 novembre, des combattants présumés du MPLS-N-faction Abdelaziz Hérou ont tendu une embuscade à un convoi des Forces d'appui rapide qui escortait des camions civils vers la région de Dilling, lors de laquelle un chauffeur a trouvé la mort. Le 30 mars, le MPLS-N-faction Abdelaziz Hérou aurait procédé à des tirs d'artillerie à l'aéroport de Kadougli, suivis de frappes aériennes des Forces armées soudanaises visant des positions du MPLS-N-faction Abdelaziz Hérou.

63. La route Kadougli-Dilling-El Obeid est restée fermée tout au long de la période considérée, des éléments des Forces armées soudanaises, du MPLS-N-faction Abdelaziz Hérou et des Forces d'appui rapide étant stationnés aux différents barrages routiers et points de contrôle.

64. Des forces de police sud-soudanaises armées et des forces de police soudanaises non armées sont restées déployées dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée autour de Tichwin. Le Gouvernement sud-soudanais a également déployé quelque 150 soldats des Forces unifiées nécessaires à Fanikan et à Tonga, près d'Abou Qoussa/Wunkur.

65. Le 24 janvier, le Commissaire du comté de Panyikang, au Soudan du Sud, et d'autres fonctionnaires du comté ont rencontré les responsables du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à la base d'opérations 22 (Abou Qoussa/Wunkur) et ont exigé le paiement d'un loyer pour le terrain sur lequel se trouvait le camp, entre autres compensations. Or, cette exigence est contraire à l'Accord sur le statut des forces signé entre le Gouvernement sud-soudanais et l'Organisation des Nations Unies en 2011. La FISNUA en a officiellement informé le Gouvernement sud-soudanais dans une note verbale datée du 4 février, et les responsables de la Force en ont discuté avec de hauts fonctionnaires sud-soudanais lors de deux visites effectuées à Djouba, les 6 et 21 février. Par ailleurs, des notes verbales ont également été soumises au Gouvernement sud-soudanais, et des représentants du Gouvernement sud-soudanais ont été contactés afin qu'ils insistent pour que soit facilitée la remise en service du secteur 1 du Mécanisme conjoint de

vérification et de surveillance de la frontière situé à Gok Machar, au Soudan du Sud, et de ses deux bases d'opérations, qui sont restées fermées depuis 2021. La FISNUA a aussi pris contact avec le Gouvernement sud-soudanais aux fins du déploiement d'observateurs nationaux sud-soudanais à la base d'opérations 22 (Abou Qoussa/Wunkur).

66. Le 10 décembre, une patrouille de la base d'opérations 22 (Abou Qoussa/Wunkur) a localisé cinq restes explosifs de guerre aux alentours du village de Fanikan. Depuis, le Service de la lutte antimines a délimité la zone et une élimination appropriée est programmée. Le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière a fourni de l'eau potable, des soins médicaux, des médicaments et des services vétérinaires aux populations touchées de Kadougli, Tichwin et Fanikan.

67. Au cours de la période considérée, il n'y a pas eu d'activités notables sur la question de la démarcation des frontières et des couloirs de franchissement des frontières, et la Commission frontalière mixte et le Comité conjoint de sécurité ne se sont pas réunis. Toutefois, les couloirs de passage de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud demeurent ouverts aux rapatriés et aux autres personnes déplacées fuyant le conflit au Soudan.

#### **IV. Questions administratives et appui à la Force**

68. Au 29 février, l'effectif du personnel civil de la FISNUA était de 297 agents, soit 173 agents recrutés sur le plan international, 35 Volontaires des Nations Unies et 89 agents recrutés sur le plan national, l'effectif autorisé étant de 192 agents recrutés sur le plan international, 38 Volontaires des Nations Unies et 94 agents recrutés sur le plan national. Les femmes représentaient 28 % de la composante civile, dont près de 33 % des postes de direction. La Force a également continué à progresser dans le recrutement de femmes à des postes soumis à recrutement sur le plan national.

69. Au 7 mars, la FISNUA comptait 3 105 militaires, soit 276 femmes et 2 829 hommes (2 854 soldats, 124 officiers d'état-major et 127 observateurs militaires). Les effectifs du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, qui sont inclus dans ce total, comptaient 528 personnes, soit 30 femmes et 498 hommes (488 soldats, 12 officiers d'état-major et 28 observateurs militaires). Les femmes représentaient 8,9 % de l'ensemble du personnel militaire.

70. Au 7 mars, l'effectif de la police des Nations Unies s'élevait à 43 policiers hors unités constituées, dont 17 femmes. Entre avril et novembre 2023, le Gouvernement sud-soudanais a approuvé la délivrance de visas à 30 policiers hors unités constituées et trois experts de la Force de police permanente et du Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires.

71. La Force a poursuivi la construction de camps intelligents, entamée durant la saison des pluies de 2023, l'installation des bases de la FISNUA à Agok et à Highway étant presque achevées. Le camp intelligent d'Athony est lui aussi presque achevé, tandis que les camps de Diffra, ceux de la société d'aide népalaise et les camps chinois au quartier général d'Abyei devraient être achevés en vue d'être occupés d'ici à la fin du mois d'août 2024. L'initiative United Nations Smart Camp prévoit le remplacement de l'infrastructure des camps, en intégrant les principes de l'Action pour le maintien de la paix et de l'Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix. Les camps ont pour but d'améliorer la sécurité et les conditions de vie des soldats de la paix grâce à des pratiques de conception et de construction s'appuyant sur l'Internet des objets en tant que technologie qui améliore la fiabilité, la résilience, la durabilité, la sûreté et la sécurité du personnel de maintien de la paix.

72. La Force a continué d'acheminer tout le fret de retour via son itinéraire principal de ravitaillement au sud, après la fermeture de la route principale du nord due à l'éclatement du conflit au Soudan, en avril 2023. Ce détournement a créé des difficultés supplémentaires, notamment une augmentation des frais de transport, un allongement des distances de livraison par voie terrestre depuis le port maritime le plus proche, une prolifération de procédures douanières et de points d'entrée, et des problèmes de sécurité sur certaines parties de l'itinéraire.

### **Culture de la performance**

73. En collaboration avec le Département des opérations de paix, la FISNUA a créé un groupe de travail chargé de surveiller, d'analyser, d'évaluer et d'appliquer des mesures de prévention et d'élimination de la mésinformation et de la désinformation sous toutes leurs formes, et de faire rapport à ce sujet. En mars, un exercice de simulation a eu lieu, dont le but était de permettre d'évaluer l'efficacité des pratiques d'intervention d'urgence de la Force et de renforcer les capacités essentielles en matière de gestion des crises. Elle a par ailleurs continué de recueillir régulièrement des données destinées au Système complet de planification et d'évaluation de la performance, s'employant à réviser les données existantes et à les aligner sur la base de données du système géospatial d'appréciation de la situation (système SAGE).

### **Déontologie et discipline**

74. Aucune allégation d'exploitation ou d'atteintes sexuelles n'a été enregistrée au cours de la période considérée. Dix-sept allégations de faute ont été enregistrées au cours de la période et font l'objet d'une enquête. La FISNUA a continué d'appliquer sa stratégie de prévention des comportements répréhensibles, en particulier de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et d'autres actes prohibés, au moyen de cours d'initiation et de remise à niveau dispensés à toutes les catégories du personnel des Nations Unies. Une formation a été dispensée à 181 membres du personnel des Nations Unies, dont dix membres du Réseau de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Le personnel de la Force a reçu une formation obligatoire de remise à niveau destinée à le sensibiliser à des types de faute telles que le racisme et la discrimination, l'exploitation et les atteintes sexuelles ainsi que la fraude et la corruption. Des activités de sensibilisation ont également été menées auprès de la population locale par l'intermédiaire du Réseau de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

### **Information**

75. La FISNUA a continué de surveiller les contenus en ligne et hors ligne pour détecter les cas de mésinformation et de désinformation et les discours de haine. Pour prévenir le phénomène, elle a divulgué la teneur de son mandat et de ses activités sur les réseaux sociaux, via la radio Internet et dans le cadre de séances d'information avec les médias locaux et internationaux. Trois déclarations à la presse ont été publiées pour démentir des cas de mésinformation et de désinformation, tandis que le partenariat avec la MINUSS et sa chaîne Radio Miraya a permis d'élargir la portée de l'action aux auditeurs sud-soudanais. Une formation portant sur la détection et le traitement des discours mensongers, la vérification des faits et la déontologie du journalisme a été dispensée à un groupe de 24 journalistes, membres des autorités locales et représentants de la société civile d'Abyei. En mars, la FISNUA a fourni trois bâtiments préfabriqués à Abyei FM, une chaîne de radio communautaire à but non lucratif gérée par des journalistes locaux, l'aidant ainsi à établir une station-relais dans la ville d'Abyei après que son infrastructure à Agok a été abandonnée pour raisons de sécurité. Le soutien apporté à Abyei FM contribuera à pallier le manque d'informations actuel et à élargir la diffusion de messages concernant le mandat et les



activités de la Force. Entre autres activités qu'elle a continué de mener pour lutter contre la mésinformation, la désinformation et les discours de haine au sein de groupes cibles, la FISNUA a organisé une table ronde sur la mésinformation et la désinformation lors de la célébration de la Journée internationale des femmes en 2024, et une formation destinée aux journalistes et aux organisations de la société civile, en novembre 2023 et en janvier et février 2024.

## V. Aspects financiers

76. Dans sa résolution 77/290 B du 30 juin 2023, l'Assemblée générale a ouvert des crédits de 287,2 millions de dollars destinés à financer le fonctionnement de la FISNUA au titre de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024.

77. Au 5 avril 2024, le montant des contributions non acquittées au Compte spécial de la FISNUA s'élevait à 81,0 millions de dollars. À cette même date, le montant total des arriérés de contributions pour l'ensemble des opérations de maintien de la paix atteignait 2 233,5 millions de dollars.

78. Il a été procédé au remboursement des dépenses afférentes aux contingents pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2023, conformément au calendrier des versements trimestriels, et à celui des dépenses afférentes au matériel appartenant aux contingents pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2023.

## VI. Observations et recommandations

79. Je demeure préoccupé par les conséquences du conflit qui fait rage au Soudan sur la situation régnant en Abyei, lequel constitue à la fois un obstacle au progrès politique en vue du règlement du statut définitif d'Abyei et des questions frontalières, et un facteur potentiellement aggravant des conflits intercommunautaires. Tout en continuant de surveiller la situation, l'ONU reste déterminée à travailler avec les parties, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement afin de faire avancer le processus politique relatif à Abyei et les questions frontalières, comme la reprise des réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei et du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, lorsque les conditions le permettront.

80. Les combats qui font rage au Soudan ont également interrompu un itinéraire de ravitaillement vital depuis le Soudan, ce qui a eu des incidences sur l'acheminement de l'aide humanitaire. Il importe que la voie demeure ouverte car Abyei continue d'accueillir des personnes déplacées du fait de la crise qui sévit au Soudan et des violences intercommunautaires qui se poursuivent en Abyei. Je demande instamment à toutes les parties d'œuvrer à garantir l'accès de l'aide humanitaire en Abyei.

81. Je demeure préoccupé par la présence des forces de sécurité sud-soudanaises à Abyei, en violation de l'Accord de 2011 et du statut démilitarisé de la zone. En particulier, je suis préoccupé par les restrictions à la liberté de circulation imposées par les forces de sécurité, dans le sud d'Abyei, aux contingents et au personnel de la FISNUA, qui compromettent le mandat de celle-ci. J'appelle le Gouvernement sud-soudanais à amener ses forces à mettre fin à l'occupation des écoles et du centre de détention du comité de protection de la population locale de la région d'Agok.

82. Je me félicite de la diminution des violences intercommunautaires signalées entre Ngok Dinka et Misseriya et salue la volonté des communautés d'entamer le dialogue. Je m'engage à faire que l'ONU continue d'appuyer les efforts déployés en faveur d'une coexistence pacifique.

83. Je suis toutefois préoccupé par la recrudescence, dans le sud et le centre d'Abyei, des affrontements impliquant les Ngok Dinka, Dinka Twic et Nuer, qui ont entraîné des pertes en vies humaines considérables et des déplacements massifs au cours de la période considérée, et j'invite les autorités locales et les dirigeants communautaires à redoubler d'efforts en vue d'une désescalade. Je remercie le Gouvernement sud-soudanais de son engagement politique en faveur de la paix, conjointement avec les autorités des États de Ouarrap et de l'Unité et avec l'administration d'Abyei mise en place par Djouba. La FISNUA et les autres présences des Nations Unies dans la région restent déterminées à appuyer les efforts déployés en vue d'un règlement pacifique de ce différend. Dans le même ordre d'idées, je suis également préoccupé par la prolifération des armes qui a accompagné l'augmentation des violences intercommunautaires dans le centre et le sud d'Abyei et j'invite instamment les groupes armés et les autres acteurs à déposer les armes, conformément au statut de zone exempte d'armes d'Abyei.

84. Je condamne avec la plus grande fermeté les attaques perpétrées en janvier 2024, au cours desquels la FISNUA a eu à déplorer, parmi ses soldats de la paix, deux morts et quatre blessés. Je présente mes condoléances les plus sincères aux familles des personnes décédées. La sécurité du personnel des Nations Unies est une priorité absolue. J'appelle les autorités compétentes, conformément aux obligations qui leur incombent au titre des accords sur le statut des forces, à enquêter rapidement sur ces attaques et à demander des comptes aux responsables.

85. J'exhorte les parties au conflit au Soudan à faciliter le réapprovisionnement, la relève et la liberté de circulation en toute sécurité depuis et vers le quartier général du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Kagouli, au Soudan. J'exhorte également le Gouvernement sud-soudanais à collaborer avec les communautés locales pour faciliter la remise en service du quartier général du secteur 1 du Mécanisme, situé à Gok Machar, au Soudan du Sud, et de ses bases d'opérations 11 (Safaha/Kiir Adem) et 12 (Soumaya/War Abar). Je remercie le Gouvernement sud-soudanais pour le soutien qu'il a apporté au déploiement de matériel appartenant aux contingents et d'autres biens à destination d'Abyei via le Soudan du Sud, et j'invite les responsables du Gouvernement sud-soudanais à poursuivre leurs efforts pour assurer le bon déroulement du transport des marchandises.

86. Au vu de la situation – personnes déplacées fuyant le conflit au Soudan, poursuite des violences intercommunautaires à Abyei et absence de progrès dans la mise en place du Service de police d'Abyei –, le soutien de la police des Nations Unies aux comités de protection des populations locales et aux comités mixtes de protection est essentiel. Dans ce contexte, il est urgent de procéder au déploiement complet de 148 policiers hors unités constituées, tel qu'autorisé par le Conseil de sécurité. J'appelle les parties à soutenir le déploiement des trois unités de police constituées et d'un chef adjoint de la mission, comme l'a autorisé le Conseil de sécurité, et je les encourage à envisager la remise en service de la piste d'atterrissage d'Athony pour qu'elle puisse être utilisée par la FISNUA.

Je tiens à remercier le Chef par intérim de la mission et commandant de la force de la FISNUA, le général de division Benjamin Olufemi Sawyerr, et mon Envoyée spéciale pour la Corne de l'Afrique, Hanna Tetteh, de leurs efforts inlassables en faveur de la paix et de la sécurité en Abyei. Je saisis également cette occasion pour remercier tous les membres du personnel de la FISNUA ainsi que les organismes, fonds et programmes des Nations Unies en Abyei de leur détermination indéfectible à améliorer le quotidien de la population d'Abyei dans des conditions très difficiles.

